



**PREAVIS parking 700<sup>e</sup> N° 61/2020**  
de la Municipalité au Conseil communal  
relatif à la création de 29 places de parc sur la  
parcelle du domaine public 86  
**Création de 2 places de parc pour recharge électrique**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

## 1. PREAMBULE

Une nouvelle construction sur la parcelle N°3 (Etat de Vaud) est achevée (GFA). La sortie des véhicules est prévue sur l'ancienne chaussée, actuellement utilisée pour quelques places de parc.

La Municipalité désire dès lors modifier cet accès par la construction de 29 places de parc, utiles pour les commerçants actuels et futurs situés de l'autre côté de la route cantonale. La liaison sera garantie par la création d'un passage piétons passant à travers l'îlot central existant.

Une borne de recharge électrique pour 2 véhicules sera posée entre 2 places à l'amont. Sur le plan financier, le devis des travaux a été élaboré sur la base de prix déposée dans le cadre de projets identiques exécutés dans la région.

Ce préavis ne tient pas compte des possibilités qui nous seront offertes avec le nouveau règlement sur le stationnement, encaissement par horodateur par exemple. Ce préavis ne tient pas compte non-plus de la participation financière possible des fournisseurs pour la pose des bornes électriques.

## 2. GENIE CIVIL

Installation de chantier	CHF	20'000.00
Coupe de revêtement, dégrappage, évacuation		
Fouilles, transports, démolition		9'845.00
Réglage, décapage, évacuation à la décharge		38'275.00
Béton, enrobage, remblayage et grave		27'100.00
Chambres, regard, sac dépotoir, Mise à niveau des grilles et regards, drain PVC Ø125		
Tuyaux PVC Ø200, pièces spéciales		14'730.00
Fourniture et pose, bordure type Etat, y compris fouille		21'600.00
Criblure de réglage		7'000.00
Revêtement ACT 22N, ép. 8cm		44'000.00
Revêtement ACT 11N, ép. 3,5cm		23'100.00
Joint Igas		900.00
<b>Total Génie Civil</b>	<b>CHF</b>	<b>206'550.00</b>



### 3. BORNE RECHARGE ELECTRIQUE

Fourniture et pose d'une borne	CHF	20'500.00
Finance d'équipement		14'905.00
Installations électriques		4'000.00
Travaux génie civil – radiers		10'000.00
<b>Total Borne recharge électrique</b>	<b>CHF</b>	<b>49'405.00</b>

### 4. RECAPITULATION

Travaux de génie civil	CHF	206'550.00
Borne de recharge électrique		49'405.00
Marquage et signalisation verticale		15'000.00
Aménagement extérieurs		15'000.00
Frais administratifs et techniques		37'000.00
Travaux géométriques		3'000.00
Divers et imprévus ~10%		32'600.00

**Montant total HT** CHF 358'555.00

TVA 7,7% arrondi CHF 27'609.00

**MONTANT TOTAL DU PREAVIS TTC** CHF 386'164.00



## 5. CONCLUSION

En conclusion, au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

### Le Conseil communal de Roche

- Vu le préavis N° 61/2020 de la Municipalité au Conseil communal relatif au parking 700<sup>ème</sup> - création de 29 places de parc sur la parcelle du domaine public 86 - création de 2 places de parc pour recharge électrique ;
- Oùï le rapport de la commission chargée de l'examen de cet objet
- Considérant que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour
- Décide
1. D'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux pour la réalisation de 29 places de parc et de la pose d'une borne électrique pour 2 véhicules.
  2. De lui accorder pour ce faire un crédit de CHF 387'164.00.- TTC.
  3. De financer les travaux par la trésorerie courante.
  4. D'amortir, la valeur des travaux sur une durée de 20 ans, pour la première fois en 2021.

Adopté en séance de Municipalité le mardi 21 juillet 2020

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

le Syndic le Secrétaire Municipale

Ch. Lanz R. Duronio



Délégué à la Municipalité : M. R. Roulet, municipal